



MAIRIE  
DE

SAINT MARTIN L'ARS - 86350

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mars 2014

---

L'an deux mil quatorze, le 29 mars, à onze heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Martin l'Ars, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil, sous la présidence de M. Xavier DIOT, Maire.

**Etaient présents** : M. Xavier DIOT, Patrick VIGNAUD, François VIVION, Vincent PIERRE, Bruno BAUDOUIN, Annick BIGUET, Alison MCDONAGH, Nathalin CLEUET, Aurélie RENOUST, Christian BARRACHIM, Edmond BERNARD

**Etaient absents** :

**Est désigné secrétaire de séance** : Mme Aurélie RENOUST

<b>Date de convocation</b> : 24 mars 2014	<b>Nombre de conseillers municipaux</b> : - en exercice : 11 - présents : 11 - votants : 11
<b>Date d'affichage</b> : 24 mars 2014	

---

Le Conseil Municipal accepte le compte rendu de la réunion précédente.

Ordre du jour

1. Election du maire
2. Fixation du nombre d'adjoints
3. Election des adjoints

\*\*\*\*\*

### Election du maire

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (art L 2122-8 du code général des collectivités territoriales). Il a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré 11 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L 2121-17 du CGCT était remplie. Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire.

Candidat : Xavier DIOT

Résultat du premier tour :

Nombre de votants : 11  
Nombre de suffrages déclarés nuls : 1  
Nombre de suffrages exprimés : 10  
Majorité absolue : 6

M. Xavier DIOT a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

### **DELIBERATION 2014-020** : Fixation du nombre d'adjoints

Vu les articles L2121-2 et R 2121-3 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de déterminer le nombre des adjoints au maire sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif du conseil municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- **de fixer** le nombre d'adjoints au maire à 3

### **Election des adjoints**

Sous la présidence de monsieur Xavier DIOT, élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

#### **Election du premier adjoint**

Candidat : Alison MCDONAGH

Résultat du premier tour :

Nombre de votants :	11
Nombre de suffrages déclarés nuls :	1
Nombre de suffrages exprimés :	10
Majorité absolue :	6

Mme Alison MCDONAGH a été proclamée première adjointe et immédiatement installée.

#### **Election du deuxième adjoint**

Candidat : Patrick VIGNAUD

Résultat du premier tour :

Nombre de votants :	11
Nombre de suffrages déclarés nuls :	1
Nombre de suffrages exprimés :	10
Majorité absolue :	6

M. Patrick VIGNAUD a été proclamé deuxième adjoint et immédiatement installé.

#### **Election du troisième adjoint**

Candidat : Nathalin CLEUET

Résultat du premier tour :

Nombre de votants :	11
Nombre de suffrages déclarés nuls :	1
Nombre de suffrages exprimés :	10
Majorité absolue :	6

M. Nathalin CLEUET a été proclamé troisième adjoint et immédiatement installé.

Le secrétaire de séance

Le Maire